

Décision

Générale

colonial

Décision n° 61-369-1927 Allocations.

n° 61-369-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 août 1927

Numéro JO

n° 369 du 31/08/1927

Date du numéro

31 août 1927

TEXTE INTÉGRAL

il est alloué à MM. de Laage de Meux, agent de la Compagnie des Messageries maritimes, et Guinebault, agent de la Compagnie maritime de l'Afrique orientale, membres civils de la commission chargée de la réception définitive du phare de Musha, une indemnité de cent francs pour vacalion de la journée du 3 août 1927.